



à partir de 2395€ / pers
Base 40 personnes

JOUR 1 : MARSEILLE / ISTANBUL / HANOI

Rendez-vous des participants et départ en autocar jusqu'à l'aéroport de Marseille Provence. Accueil et assistance d'un représentant Sabardu Voyages. Formalités d'enregistrement. Envol pour Hanoi sur vols réguliers Turkish Airlines via Istanbul. Dîner et nuit en vol.

JOUR 2 : HANOI

Petit déjeuner à bord et arrivée dans l'après-midi à Hanoi. Rencontre avec votre guide et première découverte d'Hanoi, ville à la croisée des traditions et des légendes, parsemée de lacs, d'avenues ombragées et de parcs verdoyants. Promenade dans le vieux quartier de Hanoi, qui sera pour vous un véritable éveil des sens. Transfert à votre hôtel et installation. Dîner au restaurant. Logement.

JOUR 3 : HANOI

Après le petit déjeuner, départ pour le mausolée Hô Chi Minh (extérieur), la maison sur pilotis, puis le quartier Tay Ho qui offre une vue imprenable sur le lac de l'Ouest. Visite de la pagode Tran Quoc, l'une des plus anciennes pagodes de Hanoi, réputée comme l'une des plus belles du monde. Déjeuner. Après le repas, poursuite de la visite avec le temple de la Littérature « Première Université du Vietnam », la pagode de Ngoc Son, la plus emblématique d'Hanoi puis promenade en cyclo-pousse à la découverte des principaux centres d'intérêts de la capitale vietnamienne. En fin d'après-midi, vous assisterez à un spectacle de marionnettes sur l'eau. Dîner au restaurant. Retour à l'hôtel et nuit.

JOUR 4 : HANOI / HALONG

Petit déjeuner. Route vers Halong et embarquement en fin de matinée pour une croisière sur la baie d'Halong à bord d'une très belle jonque non privatisée. Les repas de midi et du soir sont pris sur le bateau. Durant l'après-midi de croisière, découverte de cette merveille géologique, immense chaos de monts karstiques et îlots qui sortent des eaux atteignant parfois 100 mètres de haut, et abritant de nombreuses grottes. La beauté pittoresque des lagons avec toutes ces formes fantomatiques que l'on aperçoit de loin en loin vous émerveillera. Nuit à bord de la jonque.

Vietnam

Du 07 au 18 février 2027

12 jours / 11 nuits

Les points forts

- ✓ Nuit à bord d'une jonque dans la baie d'Halong
- ✓ Balade en cyclo-pousse
- ✓ Massage de 60 mn offert
- ✓ Accompagnateur Sabardu Voyages

JOUR 5 : HALONG / NINH BINH

Réveil matinal pour assister au lever de soleil et petit-déjeuner. Navigation dans la baie d'Halong. Cette baie de renommée mondiale est l'un des plus beaux paysages du Vietnam, avec ses îlots rocheux géants recouverts d'une végétation luxuriante surplombant les eaux. La baie d'Halong comprend quelque 1 900 îles et îlots de pics rocheux, souvent inhabités et non visités. Cette scène crée un paysage marin spectaculaire, qui lui a valu le statut de patrimoine mondial de l'Unesco en 1994. Brunch tôt à bord de la jonque. Débarquement en fin de matinée puis route en direction de Ninh Binh offrant un paysage surprenant et inhabituel composé d'impressionnants pitons calcaires qui surplombent les rizières. Arrivée à votre hôtel à Ninh Binh, dîner puis logement.

JOUR 6 : NINH BINH / VINH

Petit déjeuner. Départ pour Hoa Lu, la baie d'Halong terrestre et visite des vieux temples de la dynastie Dinh et Le. Puis embarquement sur un bateau où vous voguerez sur une petite rivière au milieu des rizières. Balade à vélo sur le chemin du village à la rencontre des habitants locaux. Déjeuner au restaurant et départ en direction de Vinh. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

JOUR 7 : VINH / DONG HOI / HUÊ

Petit déjeuner et départ pour Huê en passant par Dong Hoi, franchissement du pont du 17^{ème} parallèle qui sépara le pays en deux pendant 21 ans. Puis visite des tunnels de Vinh Moc, haut lieu de la résistance pendant la guerre contre les Américains. Déjeuner en cours de route. Après le repas, reprise de la route vers Huê. En fin de journée, installation à votre hôtel. Dîner et nuit.

JOUR 8 : HUÊ

Après le petit déjeuner, vous prendrez la route en direction du charmant lagon de Chuon faisant partie de la lagune de Tam Giang, la plus grande en Asie du Sud-Est. Vous embarquerez sur un bateau qui sillonnera le lagon et découvrirez une nature sauvage et domestiquée à la fois. Retour sur Huê et découverte du mausolée de l'empereur Tu Duc, qui trône au milieu des frangipaniers et des pins. Arrêt dans une fabrique de chapeaux coniques et de bâtonnets d'encens. Déjeuner. L'après-midi, visite de la Citadelle, inspirée des fortifications de Vauban et de la Cité Impériale. Poursuite avec la visite de la pagode Thien Mu « La vieille Dame Céleste ». En fin de journée, afin de vous relaxer, un massage de 60 minutes vous sera offert. Dîner costumé royal et nuit à l'hôtel.

JOUR 9 : HUÊ / HOI AN

Petit déjeuner et départ vers Hoi An, en passant par le col des nuages constituant la partie la plus pittoresque de toute la route mandarine et longe la cordillère Truong Son qui marque la frontière avec le Laos. En cours de route, visite du musée de la civilisation Champa, témoignage d'une civilisation disparue puis déjeuner. Continuation pour Hoi An et à votre arrivée, visite de cette ville portuaire avec ses maisons centenaires et passage devant le célèbre pont japonais. Poursuite de la visite par un atelier de confection de lanterne en soie et bambou, symbole de la ville. Dîner au restaurant et logement à votre hôtel.

JOUR 10 : HOI AN / DANANG / HO CHI MINH / DELTA DU MEKONG

Petit déjeuner et transfert à l'aéroport de Danang pour prendre le vol à destination d'Ho Chi Minh, anciennement appelée Saigon. A votre arrivée, Départ pour Ben Tre, véritable Venise verte du Vietnam, pour découvrir le delta du Mékong. Embarquement à bord d'un sampan pour un moment de détente le long des canaux étroits, à la découverte de paysages inoubliables. Déjeuner en cours d'excursion. Après-midi, la visite se poursuit à bord d'un xe loi, un pousse-pousse motorisé afin de poursuivre votre découverte de la vie dans le delta. Embarquement à bord d'un bateau pour une balade dans le delta. Plusieurs escales sont prévues afin de découvrir différents ateliers locaux et mieux comprendre les ressorts de l'économie locale. Retour à Ben Tre en fin de journée. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

JOUR 11 : DELTA DU MEKONG / HO CHI MINH

Après le petit déjeuner, visite du marché local de Ben Tre, avant de reprendre la route pour rejoindre Ho Chi Minh. Déjeuner au restaurant. Après-midi, visite guidée de la ville avec le Palais de la Réunification (extérieur), l'Hôtel de Ville, l'Opéra, l'ancien quartier colonial, l'ancien bureau de poste et la rue Dong Khoi... En fin de journée, installation à l'hôtel. Dîner et courte nuit.

JOUR 12 : HO CHI MINH / ISTANBUL / MARSEILLE

Réveil matinal et transfert à l'aéroport d'Ho Chi Minh. Formalités d'embarquement et envol pour Istanbul sur vols réguliers. Collation en vol. Arrivée à Istanbul et correspondance pour Marseille. A votre arrivée, retour vers vos différents lieux de prise en charge.

NOTRE PRIX COMPREND :

- Le transport en autocar aller/retour jusqu'à l'aéroport
- Le transport aérien Marseille/Hanoi et Ho Chi Minh/Marseille via Istanbul sur vols réguliers Turkish Airlines
- Le vol intérieur Danang / Ho Chi Minh sur vol Vietnam Airlines
- Les taxes d'aéroport (545 € au 03/06/26)
- Les transferts en autocar
- L'hébergement en chambre double en hôtels 3*** et 4**** (normes locales)
- La nuit à bord d'une jonque non privatisée sur la baie d'Halong
- La pension complète du dîner du jour 2 au dîner du jour 11
- La présence d'un guide local parlant français pendant tout le circuit
- Les excursions et visites mentionnées au programme
- Les entrées dans les lieux visités
- Le spectacle de marionnettes sur l'eau
- Massage de 60 mn offert
- Le port des bagages aux hôtels
- Les pourboires usuels
- La présence d'un accompagnateur Sabardu Voyages*
- L'assurance annulation (offerte – d'une valeur de 58€)
- L'assistance / rapatriement

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément chambre individuelle : 220 €
- Les boissons
- Les pourboires guide et chauffeur
- Les dépenses personnelles
- Le formulaire digital de pré-arrivée (10€/personne)



CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Les retenues appliquées se calculent, par personne, de la façon suivante pour tous les voyages en autocar com-portant au moins une nuit :

- 30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation
- 25 % du montant du voyage de 30 à 21 jours
- 50 % du montant du voyage de 20 à 8 jours
- 75 % du montant du voyage de 7 à 2 jours
- 90 % du montant du voyage moins de 2 jours avant le départ
- 100 % du montant du voyage le jour du départ.

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par email et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie. Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivants l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage. La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage. Le remboursement interviendra déduction faite des frais fixes de 30 € par personne, d'une franchise minimum de 15 € par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix de comprend pas ». De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane ; l'obligation d'ordre professionnel ;

La guerre civile ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme tout effet de radioactivité ; Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme ;

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours ; Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 826000 du 13/07/82. Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription de présent contrat ; Les annulations résultant d'examen périodiques de contrôle et d'observation.

CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ.

Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion, des billets maritimes ou obtention des visas par exemple.

En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage.

Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Assistance en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;
- les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur ;
- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,
- etc.

Le contrat détaillé vous sera remis au moment de votre inscription.

FORMALITÉS SANITAIRES

Il est impératif et jusqu'au jour du départ de consulter les informations liées à la situation sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique « conseils aux voyageurs » du site www.diplomatie.gouv.fr (plus spécifiquement concernant la sous rubrique « santé »).